

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL.
Rue de las Cámaras n. 34.

HONNEUR ET PATRIE!

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

PRIX
de
L'ABONNEMENT
3 patacons par mois.

MONTEVIDEO.

17 Octobre 1845.

LA NOTE DE M. DE MAREUIL.

(Suite et fin.)

Comment pouvez-vous, M. de Mareuil, nier l'évidence d'un fait connu de tout le monde, et votre dénégation n'a que pour appui le témoignage d'un anonyme. Ne savez-vous donc pas que guerre rosista veut dire pillages, incendies et assassinats! l'égorgeement des prisonniers de la India Muerta est prouvé par de nombreux témoins oculaires comme le sont les tueries en masse faites à Buenos Ayres par la mashorca, dont vous ignorez, dites-vous, l'existence.

Lettre à M. de Mareuil

Monsieur,

Pour continuer votre défense contre vos amis nos ennemis, il faut que vous nous donniez au moins le nom de la personne qui vous a donné des informations aussi exactes sur l'égorgeement supposé des prisonniers de la India Muerta. Pour appuyer les petits mensonges dont nous disposons en votre faveur, il nous faut autre chose que des anonymes et des pseudonymes. sans cela l'honorable tribunal de l'opinion publique ne saurait prendre pour de vrais diamants les pseudomanes que nous avons à étaler sous ses yeux. Demain on doit juger notre cause; le ministère public a contre nous les preuves plus accablantes. Si vous avez oublié le nom de la personne en qui vous avez déposé toute votre confiance, il faut nous le faire savoir pour que nous préparions un autre plan de défense.

Recevez, estimable client, l'assurance de notre plus parfaite considération.

Nini Moulin.

Muthurin Nicole Griffonassier.

Avocats.

JUGEMENT.

COUR SOUVERAINE DE L'OPINION PUBLIQUE.

Il est onze heures et demi.

Le président et les jurés ont la figure empreinte d'une sévérité imposante. M. l'avocat général paraît extraordinairement courroucé, ses traits sont décomposés, sa main tremblante agite un énorme dossier.

Les tribunes de faveur sont occupées par les célébrités de la diplomatie européenne.

Mes. Nini Moulin et Nicole Griffonassier, avocats du du prévenu, sont assis sur le banc de la défense.

Nini Moulin est, comme d'habitude, il palpe en souriant les innombrables bourgeois que les fréquentes libations de surène ont profondément incrusté sur sa figure empourprée.

Nicole Griffonassier est triste comme toujours, il pousse de profonds soupirs et essuie avec sa perruque les gouttes de sueur qui ruissellent sur son front.

L'audition des témoins commence, ils sont au nombre de 70.584.221, tous pleurent et grincent des dents en parlant de Rosas, d'Arana et autres. Nini Moulin sourit toujours; Griffonassier verse une larme chaque

fois que l'on ajoute une délicate malédiction au nom du dictateur. Si cela continue longtemps la salle est menacée d'une inondation complète.

Il n'y a aucun témoin à décharge; Nini Moulin fait cette remarque à Griffonassier qui n'en pleure que plus fort.

M. l'avocat général prend la parole :

Je crois devoir appeler toute l'attention et toute la sévérité du jury sur un fait que nous voyons se reproduire pour la deuxième fois dans les provinces de la Plata. Représentans de l'opinion publique, nous devons la défendre contre tous ceux qui intentent de la blesser et de la contredire. Comment M. de Mareuil ose-t-il protester contre les témoignages les plus honorables? opposer son nom contre tant de noms illustres? Comment peut-il croire que ses imprudentes paroles pourraient infirmer les justes réclamations des nations européennes? Comment a-t-il pu croire que les dénégations de la note pourraient annuler les nombreux griefs exposés par MM. Desfaudis et Ouseley dans leur notification du blocus de Buenos Ayres. Vous avez entendu pour plus de certitude le témoignage les 70.584.221 témoins. Que justice soit faite, mais forte et éclatante. Que le châtiment soit égal au délit. J'invoque contre lui toutes les rigueurs de la loi de responsabilité.

La parole est accordée à Nini Moulin qui tousse trois fois, promène des regards joyeux et triomphants sur l'auditoire, et s'exprime ainsi :

J'envisage la question sous un autre point de vue que M. l'avocat général. Je demanderai humblement au jury si un caporal ne va pas où son capitaine l'envoie. Tout le monde ici se ressouvient qu'un illustre marin a été désavoué dernièrement dans l'affaire de

M. l'avocat général : Je prierai le défenseur de ne pas sortir de la question.....

Me. Nini Moulin. — Je soutiens que bien des diplomates ont été égares par les instructions d'un professeur de doctrine anglicane....

M. l'avocat général : défenseur, si vous ne rentrez pas dans la question, nous nous verrons forcés de vous imposer silence

Me. Nini Moulin. — Je suis défenseur d'un innocent et je dois user de toutes les prérogatives du barreau pour faire connaître la vérité au jury. Je jure que ce n'est que par un ordre supérieur que M. de Mareuil a agi ainsi, et cet ordre, messieurs les jurés, a été donné par un homme qui faisait autrefois des voyages en Belgique, par celui qui faisait voter dernièrement des indemnités pour Mr....

L'avocat général : municipal, empoignez le défenseur.

Nini Moulin — Je me plaindrai de cette violation flagrante au doyen des bâtonnistes.

Nini Moulin, placé entre deux gardes municipaux, sort en riant et en battant la retraite sur son énorme bedaine.

Me. Nicole Griffonassier se lève en essuyant ses yeux et dit : c'est dans un terrible et solennel moment que je prends la parole. D'un côté, mon collègue Nini Moulin, qui part pour le violon.... de l'autre, les dépositions irréconciliables de tant de témoins contre ce bon, ce loyal, cet honnête, ce saint M. Rosas (la voix de l'honorable Nicole s'affaiblit par degrés) que dirais-je lorsque tout

est contre mon client, contre Manuelita, contre Arana, contre... (on n'entend plus la voix de Griffonassier; il pleure) hi ! hi ! hi... est il possible... hi ! hi...

L'avocat général : taisez-vous et asseyez-vous pour pleurer à votre aise;

En entendant ces paroles, Griffonassier se met à beugler comme un veau.

Le jury se retire dans la salle de délibération, après que le président eut prononcé un résumé des faits et des charges qui s'élevaient contre le prévenu.

SENTENCE.

Attendu que, que et que, etc., etc..... le nom du prévenu et celui de M. Pichon, figureront accommodés à toutes les sauces dans les bigarrures, carillons, églogues et bucoliques du Charivari et du Corsaire Satan.

Nous ordonnons en plus aux feuilles commerciales de faire paraître pendant un mois le cours des ondes espagnoles, chiliennes, boliviennes, mexicaines et autres ainsi que celui des patcons et autres pièces d'or et d'argent employées par le gouvernement des petites républiques de l'Amérique du Sud, dans les achats européens.

NOUVELLES DIVERSES.

Depuis hier on ne parle que de la prise de la Bajada par le général Paz; si cette nouvelle est certaine, nous pouvons assurer que l'ennemi de la paix générale ne tardera pas à voir son propre territoire envahi.

On nous a dit aujourd'hui que les puissances médiatrices avaient déjà armé huit petits navires pour assurer le libre cours du Parana et entraver la contrebande qui pourrait par cette rivière approvisionner les côtes déclarées en état de blocus.

On lit dans l'Ami de la Religion :

Baptême et mort d'Okî-Wi-Mi, femme indienne de la troupe des Ioway.

On lira avec intérêt les détails nouveaux et parfaitement authentiques que nous empruntons à la Quotidien ne, sur les derniers instans de cette pauvre femme, qui semble n'être venue en Europe que pour couronner ses souffrances par le baptême :

Okî Wi Mi ne devait pas faire partie de la petite troupe que le grand chef des Ioways avait choisie pour l'accompagner; mais elle perdit brusquement et en quelques jours deux de ses enfans. Son mari, Shon-Tu Gâ, ne voulut pas ajouter à cette horrible douleur, la douleur d'une séparation. Il décida que Okî Wi-Mi le suivrait avec leur dernier enfant encore au bercail. C'est celui qu'ils ont vu mourir en Angleterre.

Cette mort avait épuié tout ce qui restait de sou-

rage et de force à la malheureuse mère. Depuis lors Oki-Wi-Mi n'avoit point cessé de pleurer et de jeûner; car, chez les sauvages d'Amérique, le jeûne est un témoignage de deuil. Les jeûnes d'Oki-Wi-Mi durèrent quelquefois trois et quatre jours entiers. Ils ne tardèrent pas à faire naître une inflammation d'entrailles qui se manifesta par les symptômes les plus graves. Cependant les médecins français qui donnoient leurs soins à la pauvre malade, commençaient à entrevoir l'espérance d'une guérison, quand ils s'aperçurent qu'à l'inflammation se joignoit une phisie pulmonaire très-avancée. La mort étoit proche.

» Oki-Wi-Mi le sentoit elle-même et le disoit. C'est alors que Jeffrey Doraway, l'interprète, qui est un pieux catholique, essaya de jeter dans l'âme de la jeune femme quelques semences de christianisme. Les Indiens des montagnes rocheuses ne sont pas sans avoir des relations assez fréquentes avec les missionnaires catholiques de l'Union américaine. On peut croire qu'ils ont déjà des notions, vagues encore il est vrai, de notre religion; car la plus jeune fille du grand chef des Ioways qui est à Paris avec son père, Ta-Pa-Ta-Mi, a été baptisée à Saint Louis du Missouri. Il a été remarqué d'ailleurs que, pendant sa maladie, Oki-Wi-Mi portait fort attachée à une petite médaille de l'Immaculée Conception qui lui avait été donnée par Alfred Wattemare.

» Une difficulté s'étoit présentée tout d'abord; mais de suite levée par la bonne volonté de Shon-Ta-Yi-Gâ. Oki-Wi-Mi est de la tribu des Sackes; et elle n'entend pas la langue des Ioways. Il fallut donc que Jeffrey adressât ses instructions à Shon-Ta-Yi-Gâ, qui les traduisoit à sa femme.

» Hier matin Oki-Wi-Mi, qui avoit passé une nuit fort tranquille, sembloit avoir recouvré ses forces. Tout à coup elle fit approcher son mari et lui annonça qu'elle alloit mourir, que le Grand-Esprit la rappeloit, et qu'elle voyoit ses enfans qui lui tendoit les bras. Elle le remercia de ses soins si bons, si tendres, si empressés, puis elle ajouta qu'il ne devoit pas hésiter à laisser son corps en France, et que cela ne l'empêcherait pas de se recueillir à ses enfans et au Grand-Esprit. « Quand je serai morte, lui dit-elle enfin, tu m'habilleras de mes riches vêtements; tu m'entoureras de tout ce que les blancs m'ont donné; mais avant de m'enterrer, tu ôteras tout, excepté cela (en montrant la main sur la médaille de l'Immaculée Conception). Je veux le garder, parce qu'il m'a consolé dans ma maladie. »

» Jeffrey, à qui Shon-Ta-Yi-Gâ traduisoit les paroles de sa femme, frappa de ce vœu de la pauvre malade, et croyant bien en saisir l'intention, se hâta de dire: « Demandez lui si elle ne voudroit pas recevoir le baptême. — Oui, oui, tout de suite, répondit Oki-Wi-Mi. »

» A ce mot, Jeffrey courut chercher un prêtre et revint bientôt avec un de MM. les vicaires de Saint-Roch. M. Leblanc prit le bras de la malade, et sentant des pulsations sous sa main, il fit demander à Shon-Ta-Yi-Gâ, s'il ne s'opposoit pas à ce que le baptême fût administré à sa femme. Sur la réponse très nette de l'Indien, il procéda aussitôt à la cérémonie, et Oki-Wi-Mi mourut chrétienne.

» Quand M. le vicaire voulut se retirer, Shon-Ta-Yi-Gâ s'approcha de lui, le remercia avec effusion et lui dit: « Mon père, je dois vous demander pardon de ne pas vous avoir appelé plus tôt. »

Oki-Wi-Mi, la femme du Petit Loup, a été enterrée le lendemain avec tous les honneurs religieux accordés aux catholiques morts dans le sein des Églises. Son mari et deux autres sauvages, dont un jeune garçon, ont assisté à la cérémonie funèbre qui a eu lieu dans l'église de la Madeleine, et c'étoit vraiment un touchant spectacle de voir ces bons Indiens suivre avec une tristesse recueillie les pompes funèbres d'une religion qu'ils ne connoissent pas encore, et qui est venue consoler, à son heure suprême, leur infortunée compagne.

» La cérémonie de l'enterrement arrivée, les Indiens en ont regardé avec attention tous les actes. A leur tour, ils ont jeté de l'eau bénite sur le cercueil, qu'ils

ont voulu voir recouvrir de terre. Alors le Petit Loup s'est informé de la grandeur, de l'apparence qu'auroit le monument que M. Alex. Wattemare et quelques amis des Indiens ont promis de faire élever sur sa tombe; on lui a montré plusieurs sépultures assez importantes, et il s'est retiré, remerciant les Français de la bonté qu'ils lui montroient dans l'occasion la plus terrible de sa vie.

MARINE.

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES

Entrées du 16.

Buenos-Ayres, lançon argentin Cundes, en lest.

Id. goelette argentine Tetis, en lest.

Id. lançon argentin Aurora, en lest.

Du 17.

Colonia, goelette anglaise Farupilla.

Buenos Ayres, goelette sarde Dolores, avec 33 passagers.

Consulat général de France à Montevideo.
16 octobre 1845.

Le commerce est prevenu qu'à partir de ce jour tous les navires qui remonteront les fleuves du Parana et de l'Uruguay, devront, contre les formalités qu'ils ont à remplir vis-à-vis des autorités du pays, avoir leurs papiers visés par ce consulat général. Ceux qui seraient rencontrés contrevenant à cette disposition seront renvoyés à Montevideo, pour qu'il y soit statué sur leur sort.

A VENDRE.

Une tienda et magasin de modes de peu de principal, dans une des rues les plus fréquentées, s'adresser au bureau du Patriote.

AVIS DIVERS.

Logons particulières de piano et de chant, par Madame Moreschal, rue du Parana n. 12. On la trouvera tous les jours chez elle de 8 à 11 heures du matin et de 4 à 7 heures du soir.

La méthode dont s'est servie jusqu'aujourd'hui Madame Mareschal pour l'enseignement de la musique a rendu facile et agréable l'étude du piano et du chant à ses élèves. Après deux mois de logons il en est beaucoup à qui la musique est déjà familière, qui exécutent avec pureté de petits morceaux et chantent les plus romances en s'accompagnant sur le piano.

AVIS.

POUR LES PORTS DU PARAGUAY
ET CORRIENTES.

La goelette Notre Dame-du-Jardin jaugeant 70 ton., navire neuf et fin voilier, pou-

vant passer sur tous les bancs, mettra à la voile avec le premier convoi qui partira. Pour fret et passage, s'adresser à son consigneataire Martin Riviere, rue du 25 Mai, n° 299.

AVISO JUDICIAL.

De orden del señor alcalde ordinario de este departamento en las tardes de los dias 16, 17 y 18 del presente mes, a las puertass del edificio del extinguido Cabildo, se han de hacer almonedas y remate en la ultima de ellas; en el mejor licitador, a dinero de contado, de un edificio en alto, de la propiedad de la testamentaria de Don Jermin Hinkley, situado en la calle de Ituzaingó numero siete, taxado el todo en la cantidad de tres mil trescientos cincuenta y cinco pesos dos y un cuarto reales. Quien se interese en su compra, ocurra a la oficina a cargo del que suscribe donde se le manifestaran los pormenores de aquellas tasaciones.

Montevideo 14 de octubre de 1845.

Pedro de Latorre.

Monsieur Wian Elzéar, ex medecin du Ducoudric, brick de guerre français, récemment parti pour France; actuellement embarqué sur la fregate amiral l'Africain; prie les personnes qui auraient pour lui des lettres venant de Buenos-Ayres ou de France, d'avoir la bonté de les lui envoyer au café de Labastie.

E. WIAN.

AU BOUQUET.

Magasin de comestibles.—Grandissime Barattille.—Esquina des rues Rincon et Cerro n° 198 et 117, derrière la police, on vend: Vin carlon supérieur à 4 vintains cuarta vin de Bordeaux à 4 v., morue verte salée à 9 v. livre, yerba des Missions à 7 v., sucre doré à 4 v., id. blanc a real, id. rafiné 7 v. id. en pain 7 v., huile de Marseille comme celle des bouillottes 14 v. quart, esprit de vin 36° real et demi, chandelles d'estearine 440, vieux cognac 360 la bouteille, liqueurs superfines au même prix, riz 50 grasse à 3 v., saindoux à 360, haricots de Soissons 100, pommes de terre fraîches 7 cuivres et infinité d'autres articles à très bon marche.

Logons particulieres de langue française, de latin, de mathématiques, de géographie, d'histoire et de dessin, par M. Charles Mousseaux.

S'adresser au bureau du Patriote, calle de las Camaras, n. 34.

AVIS.

Il a été perdu un jeune chien espagnol tout noir; âgé de trois mois; il est offert une bonne récompense à la personne qui le rapportera rue du Cerito, N.° 134.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. EYNAUD.

Imprimerie du PATRIOTE FRANÇAIS.